

Servitudes d'urbanisme

Plan Local d'Urbanisme communal et intercommunal

Informations portées à connaissance par l'État

**Communauté de
COMMUNES DU
PAYS GRENAUDOIS**



**Liste des Servitudes d'Urbanisme
et autres limitations d'utilisation des sols**

**Communauté de Communes
du PAYS GRENAUDOIS**

**Communes : Artassenx, Bascons, Bordères-et-Lamensans, Castandet,
Cazères-sur-l'Adour, Grenade-sur-l'Adour, Larrivière-Saint-Savin,
Lussagnet, Maurrin, Saint-Maurice-sur-l'Adour et Le Vignau**

- Zones archéologiques**

- Isolement acoustique des bâtiments d'habitation contre les bruits
des axes de transports terrestres**

- Forages**

- Silos**

Plan des servitudes d'urbanisme

Echelle : 1/20 000

Direction
Départementale
des Territoires
et de l'Urbanisme
Service
de l'urbanisme
et de l'habitat


Etabli le 15/11/2013



ATTENTION
La direction départementale des territoires et de la mer ne saurait garantir l'exactitude et l'opportunité de ce servitude.
Pour vérifier son état, se référer à l'état des lieux existants et à l'urbanisme des communes concernées.
Pour consulter ce plan en format pdf, se rendre sur le site de la direction départementale des territoires et de l'urbanisme.
Date de mise à jour : 15/11/2013

LEGENDE

- Zone anthropogène
- Servitude de nuisance sonores
- Fringes
- Sites



Plan de l'urbanisme
Départemental
du PAYS GRENAUDOIS
Service de l'urbanisme
et de l'habitat
Date de mise à jour : 15/11/2013